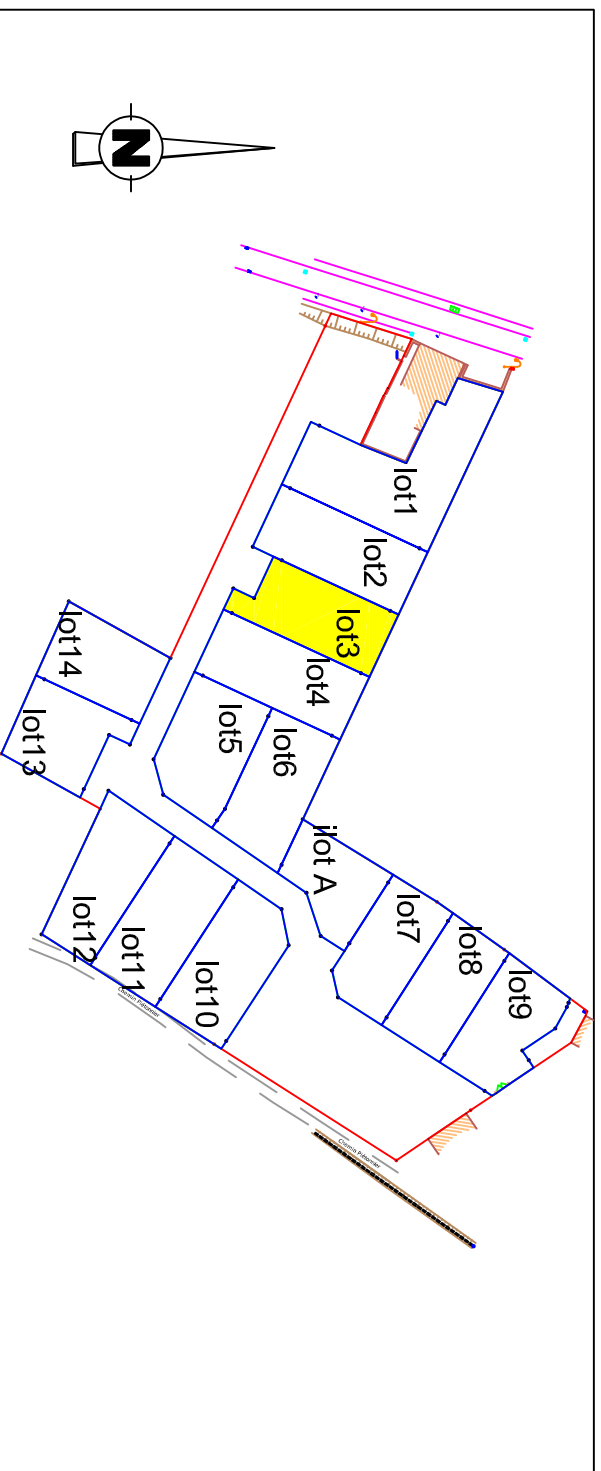


RABLAY SUR LAYON

Lotissement " Camille Claudel "

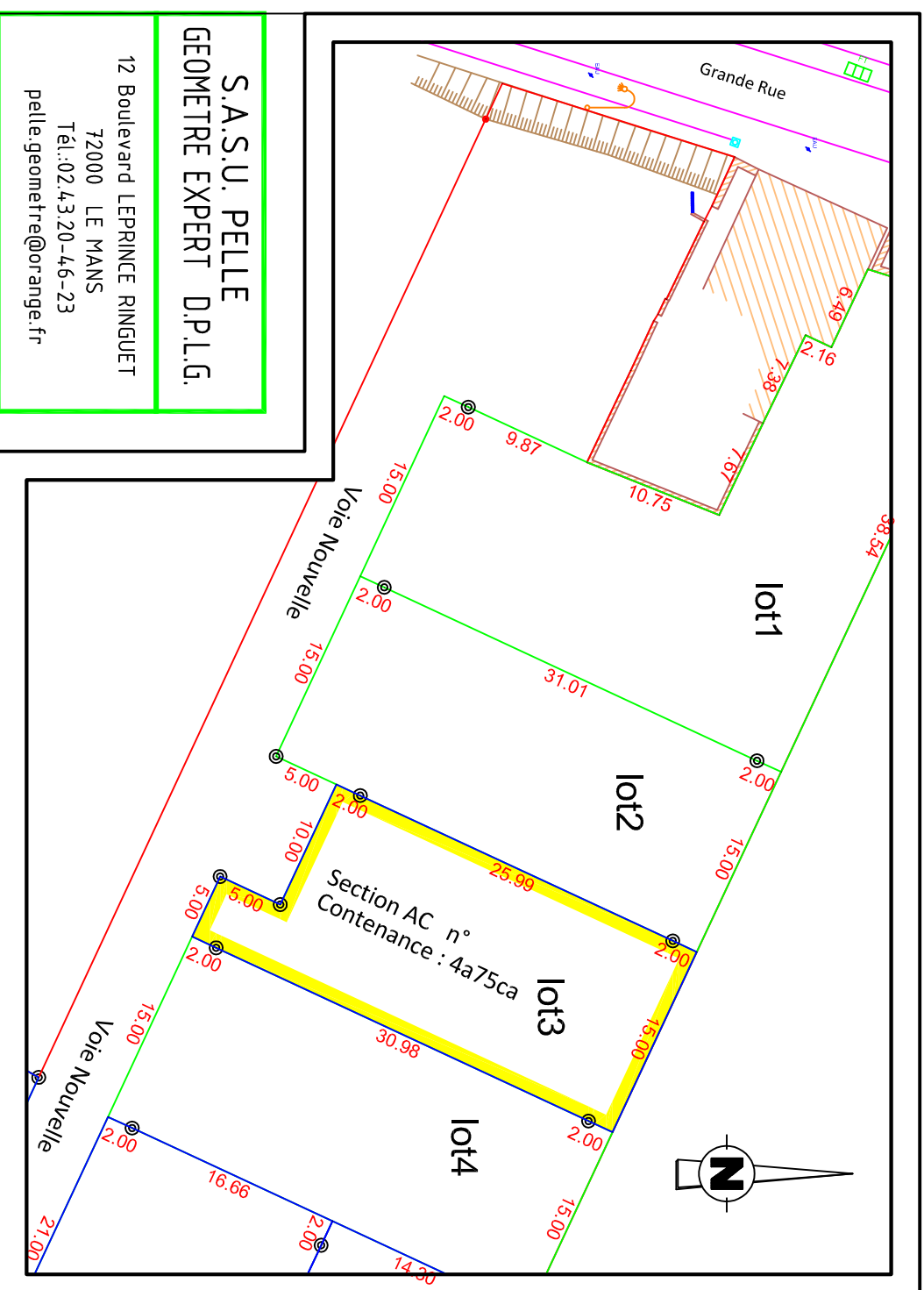
PLAN DE VENTE DU LOT 3

PLAN DE SITUATION



SAS SOTIAL
1, rue Charles Fabry
72013 LE MANS

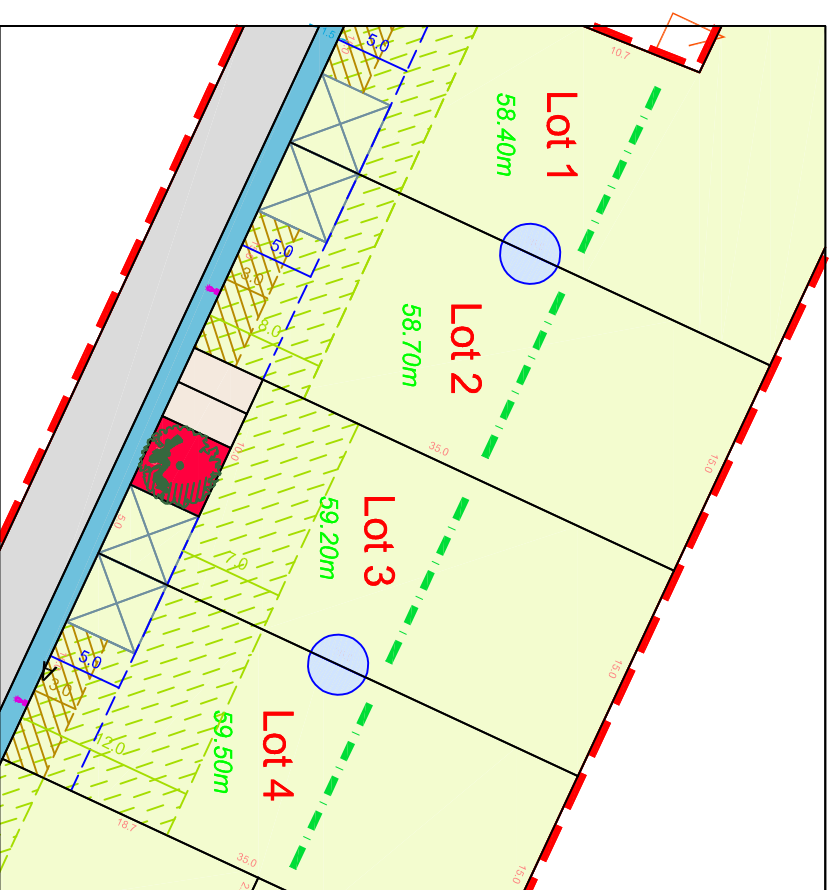
PLAN DE BORNAGE ECHELLE 1 / 500



S.A.S.U. PELLE
GEOMETRE EXPERT D.P.L.G.

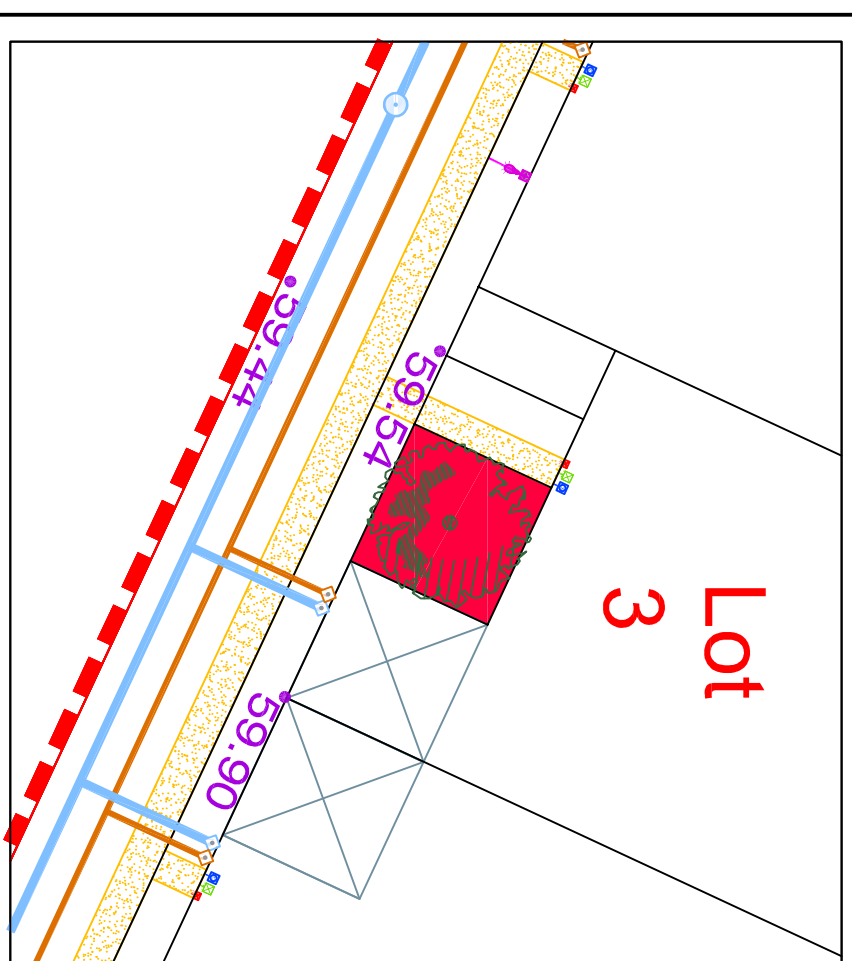
12 Boulevard LEPRINCE RINGUET
72000 LE MANS
Tél.:02.43.20-46-23
pelle.geometre@orange.fr

REGLEMENT GRAPHIQUE ECHELLE 1/500



- ### LEGENDE
- Chaussée mixte et place de stationnement PMR
 - Cheminement piéton
 - Marquage sur voirie
 - Haie d'essences mixtes en partie persistante et/ou marcescente plantée par l'aménageur
 - Massif
 - Haie d'essences mixtes en partie persistante et/ou marcescente
 - Surface cessible
 - Cote NGF minimale à respecter pour le niveau Rez-De-Chaussée l'ini de la construction principale
 - Zone comprenant l'accès imposé au lot - avec stationnement
 - Retrait inconstructible non clos de 3.0m minimum par rapport à la limite d'emprise publique
 - Retrait des garages de 5.0m minimum par rapport à la limite d'emprise publique
 - Orientation de la façade principale des constructions
 - Obligation d'implantation totale ou partielle en limite séparative
 - Obligation d'implantation totale ou partielle sur à minima une des deux limites séparatives au choix
 - Zone inconstructible (y compris pour les piscines dans la bande des 20 mètres pour les lots 10 à 12)

PLAN DES RESEAUX ECHELLE 1 / 250



- ### LEGENDE
- 1%
Pente de voirie en long et en travers
 - 56.99
Cote voirie projet
 - Tranchée réseaux souples
 - Mât d'éclairage (position indicative)
 - Coffret électrique
 - Regard télécom
 - Citerneau AEP
 - Potéau d'incendie
 - Canalisations Eaux Usées à créer
 - Canalisations Eaux Pluviales à créer
 - Tabouret de branchement EUE/EP
 - Regard EUE/EP